



PARTEZ A LA RECHERCHE DE LA MEILLEURE QUALITE DE L'AIR DE VOTRE TERRITOIRE

La qualité de l'air demeure une préoccupation environnementale majeure pour les français.

83% des habitants de la région se disent inquiets de la qualité de l'air qu'ils respirent¹. Pourtant, la qualité de l'air s'améliore et l'année 2017 ne déroge pas à la règle.

Pour fournir des **clés de compréhension sur les enjeux, donner au quotidien une prévision précise et localisée**, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes diversifie ses moyens de communication. L'objectif est de permettre à tout un chacun de **respirer un air de bonne qualité au quotidien**. Car oui, cela est possible !

Grâce à **l'application Air to Go restez informés de la prévision quotidienne** pour aujourd'hui et demain à l'endroit où vous vous trouvez avec une **précision à 10 mètres sur les agglomérations de Clermont-Ferrand, Moulins, Aurillac, Vichy, Montluçon, Le Puy-en-Velay**.

Pour aller plus loin et mieux appréhender votre exposition moyenne chaque année, découvrez notre bilan annuel de qualité de l'air décliné pour chaque département et pour les principales agglomérations. Il présente sous la forme de cartes, les endroits exposés à la pollution et ceux qui sont préservés. Ce bilan met également en avant la mobilisation conjointe de l'Etat, des acteurs régionaux et locaux pour agir en faveur d'une meilleure qualité de l'air.

Air to Go

Air to Go est un service numérique d'aide à l'amélioration de son exposition personnelle à la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes.

Avec l'application Air to Go, consultez les données de prévision quotidienne les plus précises de l'observatoire Atmo Auvergne-Rhône-Alpes. Air to Go permet un degré de précision allant jusqu'au niveau de la rue (10 m) pour les agglomérations de Clermont-Ferrand, Moulins, Aurillac, Vichy, Montluçon, Le Puy-en-Velay.



Air to Go permet de :

- Vérifier avec précision **la qualité de l'air de l'endroit où l'on se trouve** et des lieux où l'on souhaite se rendre pour aujourd'hui et demain.
- Choisir la **meilleure qualité de l'air pour ses itinéraires** à pied ou à vélo.
- Etre informé lorsque l'on **reste trop longtemps dans une zone à risque** ou concernée par un **épisode de pollution**.
- Repérer **la zone la plus saine** à proximité.
- Enregistrer ses lieux favoris et **rester informé de l'état de la qualité de l'air** à ces endroits.

¹ Selon un sondage réalisé par l'Institut IPSOS pour Atmo en 2013.

CONTACT PRESSE

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes
Léa Villot – Agence Bonne Réponse
04 72 40 54 10 / 06 16 54 55 08
l.villot@bonne-reponse.fr

"Avec Air to Go, connaissez précisément la qualité de l'air que vous respirez et recherchez un air plus sain à proximité pour profiter pleinement de toutes vos activités en plein air. Course à pied, vélo, balade ou détente : tout devient plus agréable."

Air to Go est disponible en téléchargement pour Iphone et Android et en consultation sur un site web dédié.

Plus d'infos sur le site web
www.airtogo.fr

Qualité de l'air en 2017 : territoires à enjeux, territoires à préserver.



Crédit photo : © Fotolia / reservoircom

La partie Auvergnate de la région est une zone où il fait bon respirer !!

Toutes nos mesures et nos estimations par modélisation montrent que ce territoire est peu concerné par les dépassements réglementaires :

- **seule l'agglomération de Clermont-Ferrand est sensible au NO₂ mais uniquement en proximité routière**, à l'instar des autres agglomérations. Cependant, 2017 est la première année où aucun

dépassement réglementaire n'a été constaté

sur les sites de mesures, même si les niveaux restent proches de la valeur limite et que l'évaluation par modélisation cartographique pointe encore quelques linéaires touchés.

- **la partie périurbaine d'altitude de Clermont-Ferrand (Sommet du Puy-de-Dôme) ainsi que certaines autres zones d'altitude restent touchées par l'ozone (O₃) en période estivale.** Toutefois, les surfaces et les populations exposées sont modérées.

Quelques territoires de vigilance - qui concernent de faibles superficies- sont à signaler : la problématique réglementaire de proximité routière en NO₂ en lien avec le trafic de la N7 qui traverse encore des villages comme c'est le cas à Villeneuve-sur-Allier, mais aussi quelques lieux liés à des sites industriels, pour lesquels les niveaux de certains composés peuvent être atypiques et donc à surveiller, mais sans dépassements réglementaires.

D'une manière globale, **le territoire Auvergnat est un secteur assez préservé mais sur lequel les actions doivent encore se poursuivre :**

- depuis plusieurs années, aucun dépassement réglementaire en particules n'a été constaté : toutefois, certaines zones sont encore concernées par des niveaux supérieurs aux valeurs recommandées par l'OMS et lors de la période hivernale, des journées sont ponctuellement touchées par des épisodes de pollution ;
- la problématique réglementaire en NO₂ liée aux transports reste d'actualité même si les concentrations diminuent ;
- la pollution photochimique à l'ozone pourra être circonscrite à condition que les actions soient entreprises sur de larges territoires, y compris sur ceux qui ne sont pas directement concernés par cette pollution.

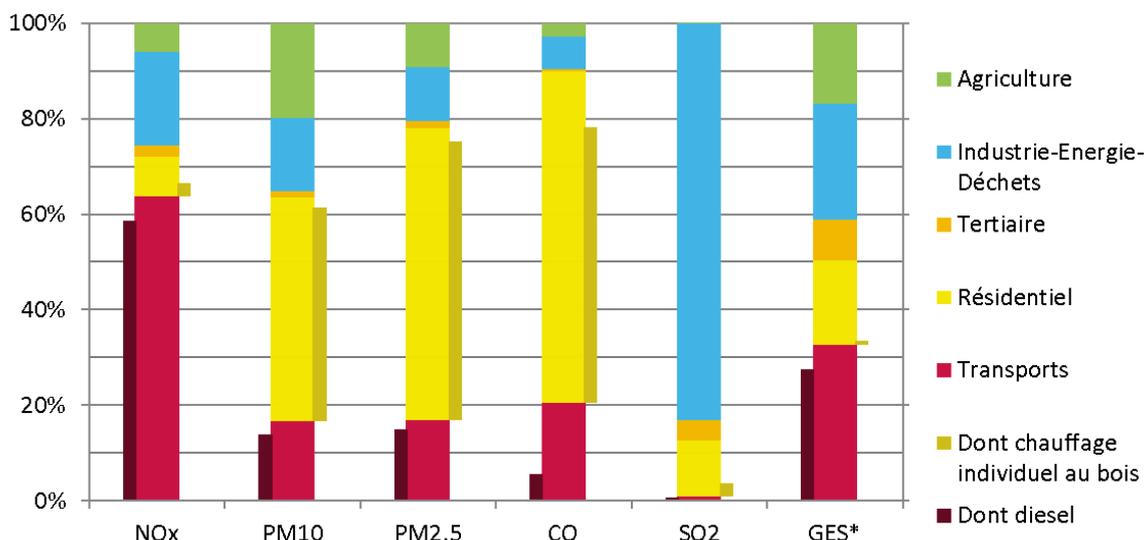
Agir pour améliorer et préserver la qualité de l'air.

Les sources de pollution sont multiples. De ce fait, les actions en faveur d'une meilleure qualité de l'air et permettant le respect des seuils réglementaires doivent s'établir de manière conjointe sur les principaux secteurs d'activités émetteurs de polluants.

Quatre secteurs sont particulièrement concernés :

- **Les transports** (en particulier le transport routier)
- **Le secteur résidentiel** (en particulier le chauffage au bois non performant)
- **L'agriculture**
- **L'industrie**

Contributions par secteurs d'activités - Emissions 2015 Auvergne-Rhône-Alpes



Sur les territoires, **Atmo Auvergne-Rhône-Alpes conseille et accompagne les acteurs locaux dans la mise en œuvre de plans d'actions efficaces** pour réduire les émissions polluantes générées par ces différents secteurs d'activité.

Zoom sur les Plans Climat Energie Territoriaux

L'année 2017 est marquée par le **lancement des travaux autour de la réalisation des Plans Climat Air Energie Territoriaux** obligatoires à horizon fin 2018 pour les EPCI de plus de 20 000 habitants (établissements publics de coopération intercommunale).

Le PCAET est un **projet territorial de développement durable**. A la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie. Les travaux sont en cours au sein des différentes collectivités.

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les acteurs en apportant son expertise aux différents stades d'élaboration des PCAET (du diagnostic au suivi) afin que la problématique de la qualité de l'air puisse être traitée équitablement à l'échelle de tous les territoires auvergnats.